

Montreuil, le 2 février 2017

Objet : Mise en place d'un observatoire de la production de miel et de gelée royale

FranceAgriMer lance en 2017, pour la troisième fois, un observatoire de la production de miel et de gelée royale. Cet observatoire vise à estimer le plus précisément possible le volume annuel de production totale de miel et de gelée royale et de mieux appréhender les différents modes et circuit de commercialisation (en vrac ou en pot, en vente directe, via des groupements, des grossistes...). Ces informations seront mises à disposition du comité apicole et utiles à FranceAgriMer, au Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt dans leurs analyses et actions d'accompagnement de la filière.

Le cabinet Agrex Consulting a été choisi par FranceAgriMer comme prestataire pour mettre en place cet observatoire, il prend contact dans un premier temps avec un certain nombre d'organisations au niveau national et régional afin de dresser un état des lieux des données et informations existantes sur la filière et son économie. Une enquête large sera ensuite conduite auprès des apiculteurs. Le cabinet d'études est lié à FranceAgriMer par contrat et s'engage à traiter de manière strictement confidentielle toute information individuelle et tout document lié à l'exécution des termes du contrat.

Je suis sûr que vous comprenez l'importance que revêt la mise en place de cet observatoire pour l'accompagnement de la filière et je vous remercie par avance de la qualité de l'accueil que vous pourrez réserver aux chargés d'études du cabinet Agrex Consulting.

Pour le Directeur général et par délégation
Le Directeur des Marchés, Etudes et Prospective

André BARLIER

